Ecole Primaire de SOUS ALERY
17bis, grande rue d'Aléry - Cran-Gevrier
74960 ANNECY
tél : 04.50.45.43.45
courriel : ce.0741180F@ac-grenoble.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 14/03/2023

PARENTS

AUBRY Charlotte	E	CORDOVA Katia	E	HUTIN Michaël		WISSOCQ Alice	X
BISSERY Alvine	E	DAL ZOT Juliette	E	MILLOZ Lysiane	X	YILDIRIM Lokman	
BRIAN Noémie	X	DHIAKITE Oumar		MORIN Morgane	X		
CHAPPUIS Carolle	X	FLORENTIN Armelle	X	LATHIERE Anne-Lise	X		
CLAUDE Stanislas	X	FOLSCHEID Eric	X	SMAJIC Esmerald	X		

ENSEIGNANTS

BLANC Nathalie	X	CAPERAA-NYGREN C.	E	GAL Aline	X	MARIN-CUDRAZ S.	X
BOURDON Emeline	X	CAUNDAY Deven	X	GASPAR Mélanie	X	MORISSEE Audrey	E
BOURGAIN Laurent	X	COURT Cécile	X	LEDOUX Mathieu	X	ROIG Delphine	X
BOUVET Cécile	X	DESAIRE Raphaëlle	X	LOUDOT Vincent	X	SIMON Estelle	X
BOUYNEAU Sandrine	X						

ELU MAIRIE		**IEN**		**DDEN**	
SAUTY Yannis	X	MAYOL Cédric	E	RENNARD JEAN-P.	E

ATSEM

CABRAL Loëtitia	X	MONTEIRO Ana	X	ROBERT Laëtitia	X

RESPONSABLE EDUCATIF D'ECOLE		**COORDONNATEUR EDUCATIF DE CIRCONSCRIPTION**	
MERCY Aurélie	X	AMAH-MALOSSE Ayélé	X

E=excusé

1. Sécurité : présentation du PPMS (plan particulier de mise en sûreté) et bilan des exercices effectués

Les deux documents PPMS (attentats-intrusion et risques majeurs) avaient été envoyés avec l'invitation pour lecture préalable. Après un rappel succinct du contenu des PPMS et des trois types d'exercices réalisés au cours de l'année (risque attentat-intrusion en octobre, risque chimique en avril, risque sismique au 3ème trimestre), M. Bourgain présente le bilan de l'exercice attentat-intrusion réalisé en octobre 2022.

Il informe le conseil d'école de la mise en place d'un système d'alerte lumineuse et/ou sonore efficace, les travaux ayant été réalisés durant les vacances d'hiver. L'école est en attente d'une information quant à son fonctionnement. M. Bourgain indique que le verrouillage des portes de classe demeure problématique en raison de la vétusté des serrures. Il renouvelle sa demande d'installation de boutons moletés pour permettre une fermeture rapide et efficace.

2. Présentation des grands axes et objectifs du projet d'école 2022-2025

L'école est en cours d'élaboration de son nouveau projet d'école. Il s'articulera autour de 4 grands axes définis par l'institution et qui serviront aussi pour l'évaluation de l'école dans un futur proche :

1. Les apprentissages et le suivi des élèves
2. Le bien être de l'élève et le climat scolaire
3. Les acteurs et le fonctionnement de l'école
4. L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

L'équipe pédagogique a décliné ses axes de travail en domaines et objectifs qui seront complétés d'ici la fin de l'année scolaire par un plan d'actions :

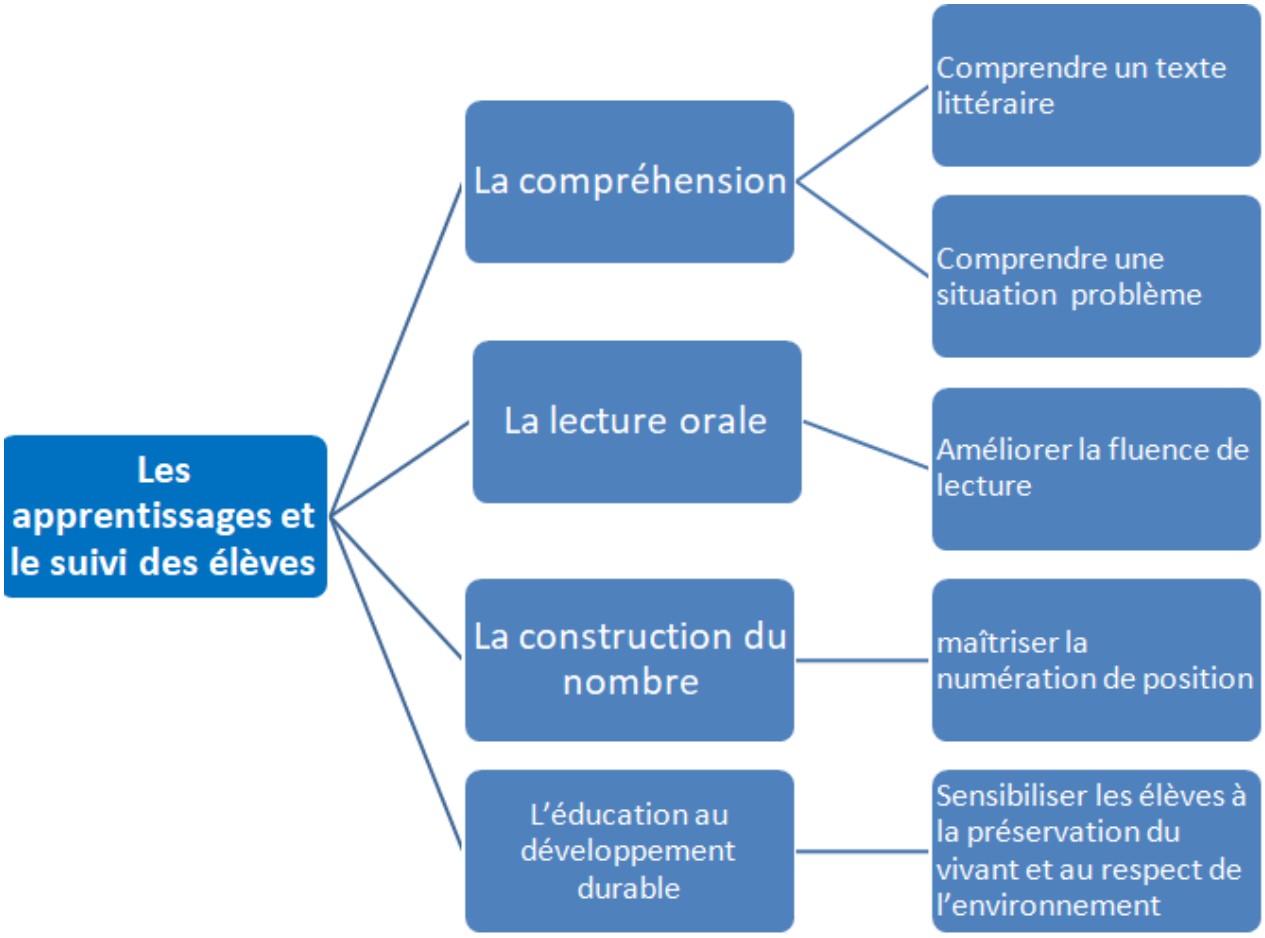
Les apprentissages et le suivi des élèves
La compréhension
Comprendre un texte littéraire
Comprendre une situation problème
La lecture orale
Améliorer la fluence de lecture
La construction du nombre
maîtriser la numération de position
L'éducation au développement durable
Sensibiliser les élèves à la préservation du vivant et au respect de l'environnement

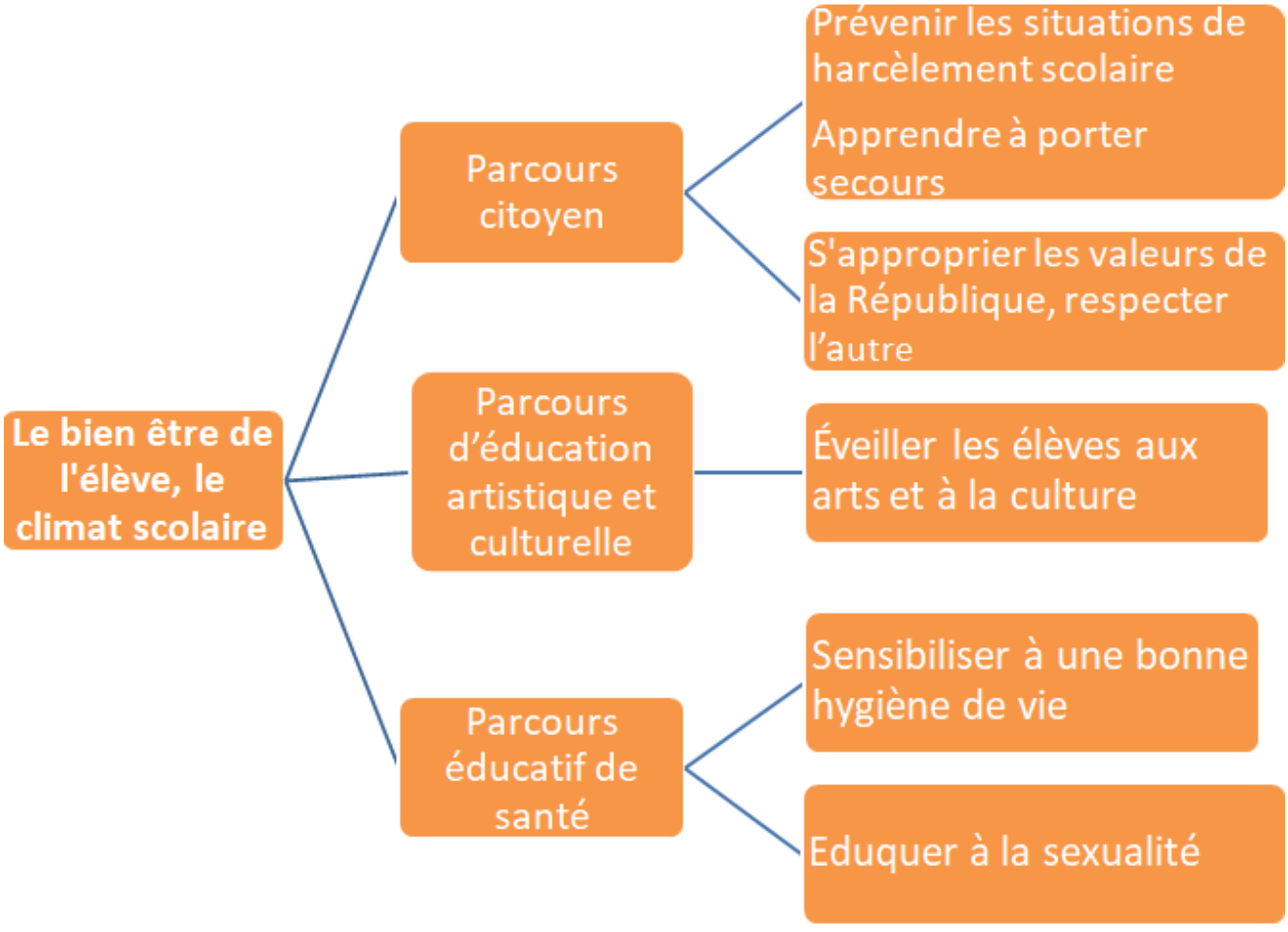
Le bien être de l'élève, le climat scolaire
Parcours citoyen
Prévenir les situations de harcèlement scolaire
Apprendre à porter secours
S'approprier les valeurs de la République, respecter l'autre
Parcours d'éducation artistique et culturelle
Éveiller les élèves aux arts et à la culture
Parcours éducatif de santé
Sensibiliser à une bonne hygiène de vie
Eduquer à la sexualité

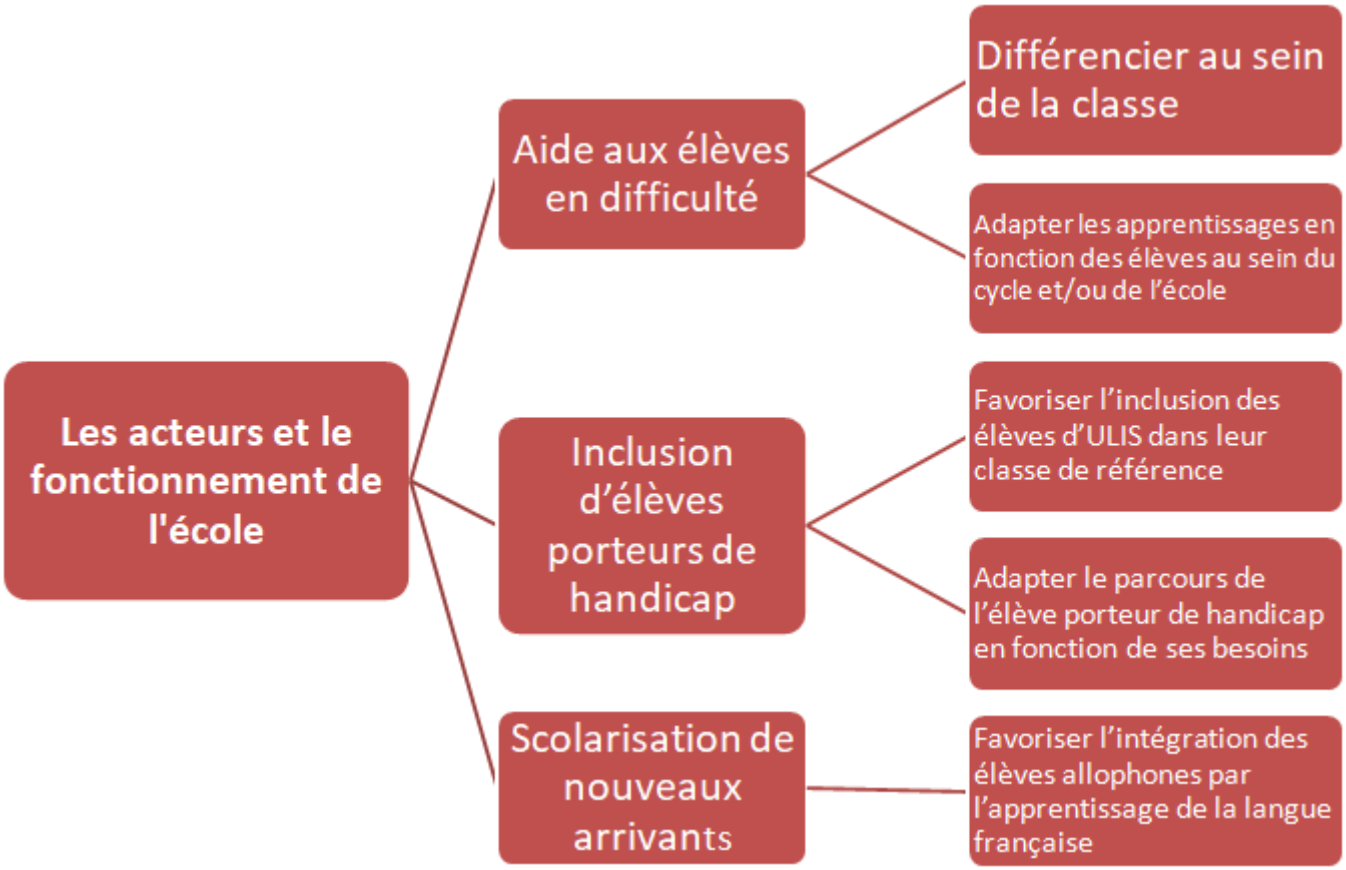
Les acteurs et le fonctionnement de l'école
Aide aux élèves en difficulté
Différencier au sein de la classe
Adapter les apprentissages en fonction des élèves au sein du cycle et/ou de l'école
Inclusion d'élèves porteurs de handicap
Favoriser l'inclusion des élèves d'ULIS dans leur classe de référence
Adapter le parcours de l'élève porteur de handicap en fonction de ses besoins
Scolarisation de nouveaux arrivants
Favoriser l'intégration des élèves allophones par l'apprentissage de la langue française

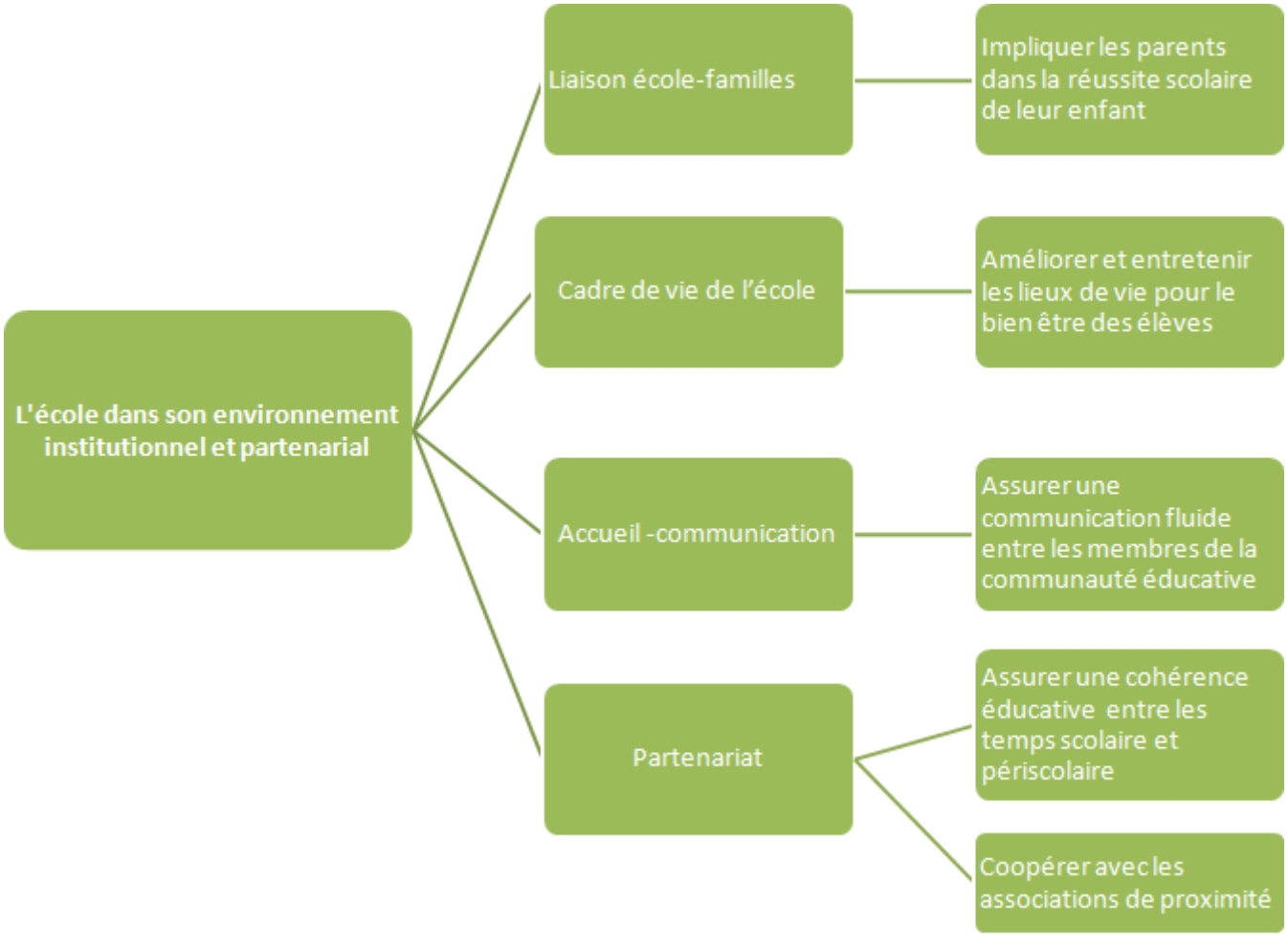
L'école dans son environnement institutionnel et partenarial
Liaison école-familles
Impliquer les parents dans la réussite scolaire de leur enfant
Cadre de vie de l'école
Améliorer et entretenir les lieux de vie pour le bien être des élèves
Accueil -communication
Assurer une communication fluide entre les membres de la communauté éducative
Partenariat
Assurer une cohérence éducative entre les temps scolaire et périscolaire
Coopérer avec les associations de proximité

3. Présentation des dispositifs de l'école : ULIS, UPE2A

Le dispositif UPE2A est sous la responsabilité Mme Nathalie BLANC, enseignante de FLE (français langues étrangères) et FLS (français langue de scolarisation). Elle partage son temps de travail entre trois écoles : La Jonchère, Barral et Sous Aléry. Elle est présente à l'école deux demi-journées par semaine.
Ce dispositif d'adresse aux enfants nouvellement arrivés en France. Actuellement, il y a 5 élèves concernés à Sous Aléry.
Les enfants sont positionnés à leur arrivée au moyen d'un test dans leur langue maternelle afin de les affecter dans la classe correspondant à leur niveau scolaire. La 1ère année, ils bénéficient de 9h de prise en charge en UPE2A puis 6 heures l'année suivante.

L'objectif principal de ce dispositif est de leur faire acquérir suffisamment d'autonomie sur le plan langagier et des habitudes sociales pour pouvoir travailler dans la classe de référence.
Les parents des enfants admis en UPE2A peuvent bénéficier d'un dispositif parallèle d'accompagnement pour l'apprentissage du français avec 60h de cours.

Le dispositif ULIS a ouvert à la rentrée de septembre 2022. Il accueille actuellement 13 élèves en fonction de leurs besoins. Cet accueil est organisé par la coordonnatrice, Mme Raphaëlle DESAIRE en lien avec les enseignants des classes de référence. Elle s'est attachée au début de l'année à favoriser l'intégration de ces nouveaux élèves dans l'école. Elle est épaulée de Mme GIRARD – AESH collective.
Chaque enfant a un projet personnalisé de scolarisation qui précise les temps de fréquentation de l'ULIS, les temps d'inclusion en classe de référence et les prises en charges extérieures ainsi que les objectifs d'apprentissage visés.

4. Information sur la labellisation de l'école « Génération 2024 »

L'école de Sous Aléry, d'ors et déjà très engagée dans une pratique active des activités physiques et sportives (EPS, 30 minutes d'activités physiques quotidiennes, parcours sportif de la ville) a déposé un dossier de candidature pour obtenir le label « génération 2024 ». Être labélisé Génération 2024, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

Le label comprend 4 objectifs dont 2 concernent le 1er degré :

1. Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire :
   - créer un partenariat avec le club de basket Cran-Pringy
   - accueillir des athlètes paralympiques à l'école.

2. Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques :
   - la journée nationale du sport scolaire (JNSS) en septembre
   - la semaine olympique et paralympique en janvier ou février
   - la journée olympique du 23 juin.

5. Temps périscolaires : projet de travaux dans la vieille école

L'équipe d'animateurs, au complet, a été renforcée sur la pause méridienne par l'embauche d'un animateur supplémentaire pour l'accompagnement d'un enfant en situation de handicap.

Au deuxième trimestre, 2 intervenants extérieurs proposent des activités de street art et de danse tahitienne. Les animateurs organisent des jeux sportifs et préparent la fête de l'école (atelier des incroyables talents).
Une fresque « nature » est prévue au 3e trimestre pour l'entrée maternelle.
La pause cartable est toujours proposée le lundi, mardi et jeudi pour faire les devoirs. Les animateurs de CGA interviennent le mardi et jeudi dans le cadre du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité). Quelques lycéens de l'association Entraide jeunes aident des élèves à faire leurs devoirs une fois par semaine.

Les parents sont inquiets et étonnés de la réduction de la cour de la vieille école. Après un courrier et une rencontre à la Mairie le 3 mars, ils s'interrogent sur les travaux finalement retenus. Mme MERCY rappelle que les travaux engagés dans le bâtiment périscolaire visent à séparer les flux entre les usagers de l'école et les habitants des

logements du 1er étage. Cela conduit à diviser la cours en deux espaces avec création d'un parking pour les habitants. Par ailleurs, une entrée spécifique pour les élèves sera crée par amputation de la salle de l'APE. Mme MERCY présente le plan des transformations finalement retenues.

La question de la sortie des élèves à 18h est posée. Elle s'effectuera côté parking du gymnase de Sous Aléry. Cela pourrait poser problèmes aux parents qui utilisent les transports en commun car l'arrêt de bus se situe Grande rue d'Aléry. La pose d'un visiophone a été évoquée sur le portail bleu de la maternelle.
Une visite sur site des services techniques est à venir. La date n'est pas arrêtée pour l'instant.

6. Information sur l'évaluation des besoins des ATSEM de l'école

Suite à la réunion organisée par la Mairie avec les parents d'élèves le 28.11.2022 et la rencontre Mairie et ATSEM, une visite d'élu dans chaque école a eu lieu pour évaluer les besoins des ATSEM courant janvier 2023.
Les parents s'interrogent sur les mesures envisagées et le calendrier de leur mise en place. M. SAUTY indique qu'une synthèse des besoins a été réalisée par les services de la mairie dans trois domaines :

- Le mobilier / le matériel (étagère, adaptation robinetterie, table à langer…)
- La téléphonie
- L'équipement informatique

Ceci fera l'objet ultérieurement d'un plan d'équipement, avec priorisation des demandes récurrentes sur la ville.

A Sous Aléry, les ATSEM ont demandé un nouveau massicot, une table à langer et des tabourets à roulettes.

7. Point sur les travaux demandés dans l'école ; aménagements des abords (parking, propreté)

M. BOURGAIN reprend le tableau des demandes de travaux et informe le conseil de l'état d'avancement des demandes :

Date de la demande	Nature des travaux	réalisés ou en cours de réalisation	programmés ou à l'étude	En attente de réponse / non retenus
Juin 2018	déplacement du chalet à vélos dans la cour de la maternelle			x
Juin 2020	Réfection des peintures : - d'une partie du couloir de l'étage en élémentaire - du bureau direction - des salles de classes 103 et 109 en élémentaire			x
Oct 2021	Elargissement du portillon d'accès en maternelle			x
Oct 2021	Réfection des peintures des salles de classes 104 et 06 en élémentaire			x
Oct 2022	Remplacement du portail d'accès en élémentaire **pour raison de sécurité**		x	
Nov 2022	Aménagement du chalet pour le matériel de jardinage et d'EPS sur le terrain de sport en élémentaire	x		
Janv 2023	Changement de la porte d'accès centrale du bâtiment B (élémentaire)		x	
Fév 2023	Remplacement des serrures des portes de classes par des boutons à molette			x

Par ailleurs, le bornage protégeant les piétons des voitures sur le parking était défectueux depuis quelques temps. Le remplacement des 9 plots coupés ou endommagées a été réalisé par les services de la voirie.

Les parents constatent l'absence de poubelle à proximité et devant les entrées maternelle et élémentaire. L'unique poubelle est à l'entrée du passage souterrain. Ils demandent s'il est possible d'en installer pour éviter que les détritus ne soient jetés par terre. M. SAUTY demandera aux services municipaux de mettre en place un point de collecte situé en bas des escaliers.

8. Information de l'APE

Mme CHAPPUIS, trésorière de l'APE, fait le point des actions menées depuis le début de l'année scolaire et sur le bénéfice qu'elles ont rapporté :

- Fête d'automne : 521 €
- Marché de Noël : 156 €
- Vente de sapins de Noël (partenariat avec Botanic) : 233 €
- Vide grenier : 1423 €
- 2 goûters à la sortie de l'école

L'APE participera au carnaval de Cran-Gevrier organisé par CGA le 25 mars.

Le Directeur,
Laurent BOURGAIN

Pour les parents d'élèves,
Stanislas CLAUDE